

Je construis mon CV

Et oui, c'est comme ça ! Quand on recherche un travail, il faut faire un CV ! Quelle barbe ! On ne sait pas quoi mettre, c'est long, ennuyeux, en plus il faut le taper sur l'ordinateur. Et pourtant aujourd'hui pas de recherche d'emploi sans un CV. Alors comment s'y prendre ?



Un CV, qu'est-ce que c'est ?

C'est un document dactylographié d'1 seule page qui retrace votre cursus scolaire et professionnel, c'est en quelque sorte le résumé de votre vie.



Un CV, pour quoi faire ?

Le CV a pour objectif de vous faire obtenir un rendez-vous avec un employeur. Pour cela il doit faire ressortir lisiblement vos compétences et vos capacités pour attirer l'employeur. Les professionnels du recrutement lui consacrent 20 secondes à 1 minute en 1ère lecture : mieux vaut qu'il soit facile à lire et convaincant



Un CV, que met-on dedans ?

- Avant tout, vos coordonnées sont indispensables, si vous voulez que le recruteur vous contacte. Indiquez également ce qui pourra être un atout pour vous : votre permis, que vous avez un véhicule, votre âge, ou que vous êtes marié. Tout dépend toujours du poste que vous recherchez.
- Puis avant de vous lancer dans de grandes rédactions il faut savoir exprimer votre projet professionnel, c'est-à-dire le poste que vous recherchez. Il doit être inscrit en haut du CV de façon claire et lisible.
- Pour faciliter la lecture du recruteur, il est courant aujourd'hui d'indiquer ses compétences professionnelles. Ce sont celles que vous avez acquises au cours de vos expériences ou de votre formation et qui serviront pour le poste que vous recherchez.
- Il faut ensuite indiquer vos expériences professionnelles et surtout mettre en valeur celles qui servent votre projet professionnel.
- Il faut également indiquer votre niveau de formation
- Enfin il est courant de mettre ses loisirs, ce qui permet de connaître un peu mieux votre personnalité pour le recruteur.



Un CV, comment le présenter ?

- Sur une feuille A4, blanche. Si vous pensez que tout ne va pas tenir sur 1 seule feuille, faites le tri, supprimez le moins important
- **Clarté et lisibilité** sont les 2 grands principes.
- Sur un CV il n'y a rien d'obligatoire à inscrire. Vous ne voulez pas faire indiquer votre âge ou que vous avez un enfant, ne l'écrivez pas ! La seule obligation que vous avez c'est de ne jamais mentir, il faut toujours dire la vérité sur un CV. N'inventez donc pas des expériences pour booster votre CV. Les relations avec un employeur sont basées sur une confiance mutuelle, vous n'aimeriez pas qu'il vous mente, alors ne lui mentez pas.
- Votre photo n'est pas obligatoire, elle est conseillée uniquement pour les postes qui nécessitent une bonne présentation comme pour les hôtesse d'accueil.

Prénom NOM
Adresse
Téléphone

Age
Permis

NOM du POSTE RECHERCHE

Compétences professionnelles

-
-
-
-
-

Expériences professionnelles

Date Nom du Poste- Nom de l'entreprise (Ville)
Ce que j'ai fais -

-
-

Date Nom du Poste- Nom de l'entreprise (Ville)
Ce que j'ai fais -

-
-

Date Nom du Poste- Nom de l'entreprise (Ville)
Ce que j'ai fais -

-
-

Formation

Date Nom de la formation – Ecole (Ville)

Date Nom de la formation – Ecole (Ville)

Loisirs

-
-